

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/36/S/2017 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN GARAGE POUR LA REPARATION ET L'ENTRETIEN
DES VEHICULES DE LA RTNB**

- Date de publication : 16/5/2017
- Date d'ouverture des offres : 16/6/2017

A. Objet

La RTNB, invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réparation et l'entretien de ses véhicules.

B. Financement du marché

Le financement est assuré par les fonds propres de la RTNB.

C. Type de marché : Le présent marché est un marché à commandes

D. Conditions de participation

1. La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales résidant au Burundi et possédant les conditions juridiques, techniques, ainsi que les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
2. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics, édition 2008.

E. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les bureaux de Direction Générale de la RTNB, BP 1900 BUJUMBURA, sis Avenue du 13 Octobre N°12, Tél. 22 223585. Il peut être obtenu par les candidats soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille (50.000Fbu) Francs Burundi** dont la moitié sera versée sur le compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et l'autre moitié sur le compte n° 201 – 0015646 – 76 / BIF ouvert à la BCB au nom de la RTNB.
2. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

F. Spécifications du Marché.

1. L'ensemble des prestations de réparations et d'entretien des véhicules de la RTNB pour toute l'année à compter de la date de réception du contrat.
2. Le soumissionnaire s'engage à s'organiser pour ne jamais interrompre ses prestations et à intervenir immédiatement une fois que la RTNB en exprime le besoin, les week-end et jours fériés y compris.

G. Validité des offres

Les offres seront valables pendant une période de **nonante (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

H. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 16/06/2017 à 9 heures, heure locale.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

I. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, le 16/06 / 2017 à 10 heures dans les locaux de la RTNB en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

Le procès verbal d'ouverture doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture présents ainsi que le Représentant de la DNCMP et transmis à la DNCMP. Les soumissionnaires signeront une liste de présences.

J. Critères de qualification

Pour être qualifié, le soumissionnaire doit :

- présenter au moins deux (2) attestations délivrées par des clients bénéficiaires ou ayant bénéficié des mêmes prestations de sa part ;
- présenter l'acte d'engagement rédigé selon le modèle en annexe 2 << acte d'engagement >>;
- remettre la garantie de soumission exigée ;
- présenter le Certificat d'immatriculation fiscale ;

- présenter l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'ONR en original et en cours de validité;
- présenter l'attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité et en original ;
- présenter l'attestation de non faillite en cours de validité ;
- présenter les Statuts juridiques (copie) ;
- présenter le Registre de commerce (copie) ;
- indiquer l'adresse fixe du soumissionnaire ;
- fournir les preuves que le soumissionnaire possède un garage professionnellement qualifié dans l'entretien et réparation des véhicules (description de l'infrastructure et de l'outillage du garage, présentation des CV d'au moins deux(2) mécaniciens qualifiés travaillant pour le garage).

N.B.L'absence ou la non-conformité de l'un des documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre au cours de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le 11/01/2017

Le Directeur Général de la RTNB,

Salvator NIZIGIYIMANA

